



Communiqué intersyndical CGT, CFE-CGC et FO

Paris, le 16 juin 2017

AVENIR DU STATUT DES IEG : RETRAIT DU PROJET PATRONAL

UNE AVANCÉE DUE À LA (SEULE) INTERSYNDICALE

L'intersyndicale CGT, CFE-CGC et FO a déposé il y a une semaine un préavis national de grève pour défendre le Statut national des IEG. La revendication porte sur le retrait du projet des employeurs de demander au gouvernement d'insérer une disposition spécifique IEG dans le projet d'ordonnances (réforme du Code du travail).

Suite à ce préavis et au tract intersyndical CGT, CFE-CGC et FO du 9 juin, les employeurs ont adressé un premier courrier en réponse le 12 juin au soir qui n'apportait pas de garantie suffisante. L'intersyndicale a réagi de manière ferme et déterminée le 14 juin en demandant aux employeurs d'explicitier clairement qu'ils renonçaient à ce projet.

Dans une nouvelle réponse en date du 16 juin, les employeurs ont enfin écrit : *« Les fédérations, dans leur majorité, ont rejeté la proposition des employeurs, exposée dans le document de travail que nous leur avons communiqué le 6 juin, concernant l'articulation du Statut et de la négociation de branche et d'entreprise. Les employeurs ont pris acte de ces réactions et dans ces conditions ne solliciteront donc pas le gouvernement pour une insertion dans le projet de loi d'habilitation »*.

L'État a également, sans pour autant l'écrire, confirmé aux fédérations syndicales qu'il ne se saisirait pas de la question.

Comme l'indiquent les employeurs dans leur courrier, une majorité des fédérations syndicales s'est en effet opposée au projet dès le premier jour. Quand d'autres fédérations syndicales indiquaient, entre autre, n'avoir aucun militant disponible pour assister à une réunion intersyndicale. Difficile d'accepter cette posture sur un sujet aussi majeur que le Statut des IEG lorsqu'elles écrivaient même qu'elles étaient prêtes à en négocier la fin, avant de faire subitement volte-face.

Les salariés sauront assurément faire la différence entre les fédérations syndicales opportunistes et celles qui défendent le Statut.

L'intersyndicale CGT, CFE-CGC et FO constatent que les employeurs semblent vouloir rassurer les salariés et leurs organisations en indiquant ne plus souhaiter solliciter le gouvernement pour une insertion dans le projet de loi d'habilitation. C'est une avancée due à l'efficacité de la seule intersyndicale.

Aussi, l'intersyndicale attend également une communication du gouvernement, en ligne avec la position des employeurs, confirmant l'abandon de toute menace visant à remettre en cause le Statut des IEG. Cette communication, plus qu'une avancée serait une véritable victoire.

Il s'agirait d'un succès dû à l'intersyndicale CGT, CFE-CGC et FO, **au bénéfice de tous les salariés. Une intersyndicale se réunira ce lundi 19 juin après-midi, afin d'analyser cet écrit tant attendu.**

Les organisations syndicales continueront d'échanger sur toutes les questions relatives à la négociation collective de branche et d'entreprise, elles resteront toujours vigilantes sur les projets des employeurs et éventuellement de l'État. Elles sauront, dans le cadre du droit du travail, remobiliser les salariés pour obtenir gain de cause.

Alors, le 22 juin 2017, sera-t-il un jour d'anniversaire et de fête pour notre Statut national des IEG ?